

Management de l'énergie en entreprise

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Ensemble des domaines qui sont concernés par la consommation, la gestion et la production d'énergie (tertiaire, industries...)**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **227**

Code(s) ROME : **H2701**

Formacode : **24162**

Date de création de la certification : **01/01/2013**

Mots clés : **ENERGIE**, **Energies renouvelables**, **Efficacité énergétique**, **Optimisation Energie**

Identification

Identifiant : **3302**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **Fonction de responsable des équipements énergétiques (exploitation, maintenance...) présente dans toutes les entreprises et se renforce avec les objectifs de maîtrise des consommations d'énergie et d'efficacité énergétique.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La maîtrise des consommations et des modes d'approvisionnement énergétique est dorénavant essentielle au maintien de la compétitivité des entreprises. Le responsable énergie peut agir à différents niveaux : meilleure adaptation des consommations aux besoins de l'activité, amélioration des performances des équipements, introduction de nouvelles pratiques d'achats d'électricité, de gaz..

La certification « Management de l'énergie en entreprise » a été conçue afin d'attester de compétences permettant de : - Monter, conduire et gérer un projet énergie depuis le recensement des besoins jusqu'à l'obtention des résultats.

- Planifier les étapes du projet et gérer les interfaces entre tous les acteurs.

- Gérer la maîtrise d'ouvrage au travers des aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ NA

Descriptif général des compétences constituant la certification

1. Manager et communiquer pour assurer le succès des projets stratégiques pour l'entreprise

Public visé par la certification

■ salariés

1-1. Assurer la bonne mise en œuvre de la stratégie énergie co-construite avec la direction en gérant les relations avec les différentes parties prenantes, internes et externes;

1-2. Garantir le succès des projets en adoptant une communication interne efficace et adaptées à ses interlocuteurs.

1-3. Renforcer l'efficacité de ses actions en construisant un plan d'actions.

2. Avoir une approche technique des différentes énergies pour comparer et définir les solutions adaptées

2-1. Effectuer les calculs de performances des solutions et équipements énergétiques disponibles en appliquant les bases physiques et thermiques des énergies.

2-2. Inventorier les solutions de production d'énergie disponibles (fossiles et renouvelables) en comparant les calculs de puissances, rendement...

2-3. Définir les besoins en énergies et les sources d'économies d'énergie en analysant les consommations de l'entreprise.

3. Définir et piloter les actions d'efficacité énergétique

3-1. Inventorier les actions possibles en analysant les leviers d'économies d'énergie.

3-2. Comparer les actions d'économies d'énergies et définir celles adaptées en les rapprochant des objectifs et de l'activité de l'entreprise.

3-3. Faciliter le financement des actions en ayant recours aux dispositifs de soutien et d'incitation.

3-4. Gérer la mise en œuvre des actions et les suivre en mettant en place un système de management de l'énergie.

4. Assurer la conformité réglementaire et administrative de son entreprise

4-1. Respecter les obligations portant sur l'efficacité énergétique, les émissions de CO2... en assurant une veille réglementaire.

4-2. Mener à bien les projets en maîtrisant les procédures administratives en vigueur pour la production d'énergie ou la conduite de projets d'efficacité énergétique.

Modalités générales

Durée : 15 jours soit 105 heures :

Module 1 (4 jours) : Maîtriser les fondamentaux en matière d'énergie.

Module 2 (2 jours) : Définir le rôle et les missions du responsable énergie.

Module 3 (5 jours) : Maîtriser ou réduire les consommations d'énergie.

Module 4 (4 jours) : Gérer ses consommations et ses approvisionnements en énergie.

Temps plein avec des intersessions de 3 à 4 semaines.

Des bilans sont organisés à la fin de chaque module.

Formation présentielle accompagnée d'une classe virtuelle d'une heure consacrée à de la méthodologie, en accompagnement du mémoire.

Chaque participant a accès à la communauté d'apprenants en ligne durant la totalité de la certification.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

- demandeurs d'emploi
- Toute personne souhaitant renforcer ses connaissances en gestion de projets liés à l'énergie

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Certification qui permet aux participants : soit de valider des acquis déjà présents tout en perfectionnant leur approche du métier, soit de prendre pleinement conscience du poste qu'ils sont en train de prendre en balayant précisément les différentes composantes de ce métier. Premier pas vers une VAE potentielle. Valeur sur le CV. La certification permet aux apprenants :

- soit de valider des acquis déjà présents tout en perfectionnant leur maîtrise des compétences,
 - soit de prendre pleinement conscience de celles qui sont nécessaires à la maîtrise du droit social.
- Premier pas vers une VAE potentielle. Valeur sur le CV. Elle permet donc aux apprenants d'augmenter leur employabilité et leur mobilité professionnelle.

Pour l'entité utilisatrice

Montée en compétences des salariés (respect de l'obligation légale de maintien dans l'employabilité) + GPEC avec potentialité de mise en place d'une mobilité interne. Reconnaissance de la valeur de ses salariés (climat social).

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour suivre cette certification, il est demandé aux participants d'avoir les pré-requis suivants :

- avoir des bases en matière d'encadrement et de pilotage des activités de production, d'exploitation, de gestion au sein de son entreprise et/ou une expérience dans les domaines relevant de la gestion technique des équipements énergétiques et fluides.
- avoir un niveau Bac +5 pour les juniors ayant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise, bac +3 ou équivalent pour les seniors avec une expérience de plus de 5 ans dans l'un des domaines de l'énergie, la production, l'exploitation, la qualité santé sécurité environnement.

Compétences évaluées

Toutes les compétences sont évaluées.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP.

Centre(s) de passage/certification

- Centre de formation EFE, 13 rue de Londres - 75009 PARIS

Plus d'informations

Statistiques

Certification créée en 2013. 6 personnes formées et 4 personnes certifiées.

Autres sources d'information

<https://www.efe.fr/article/certifications-en-environnement-energie>